



Accueil des 6^{èmes} Rentrée 2020-2021

Kléber Corenflos, Chef d'Etablissement

13-08-2020

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT
SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'ETAT & SOUS TUTELLE DES SŒURS DE SAINT CHARLES DE LYON
21 rue du Camas
13005 MARSEILLE
Tél : 04 95 08 12 40 – fax : 04 91 47 41 10

Saint Charles Camas

- Ecole, collège et lycée sous tutelle des Sœurs St Charles de Lyon
- Etablissement privé catholique sous contrat avec l'état
- Réseau ECCOLY

Préambule

Cette réunion d'information, qui était programmée en juin 2020, ne s'est pas tenue pour cause de risque sanitaire.

Vous trouverez néanmoins dans ce diaporama des réponses aux questions que vous vous posez peut-être.

Ces points seront repris lors de la réunion de parents du 1^{er} septembre à 16h

Saint Charles Camas : les équipes

- Le chef d'établissement
- Une adjointe en pastorale scolaire
- une animatrice en pastorale scolaire
- Les enseignants et le professeur principal
- Un responsable des 6^{èmes}
- Un Responsable de Vie Scolaire (RVS)
- Un Adjoint au RVS
- Des personnels d'éducation (surveillants)
- Une secrétaire de direction
- Des personnels d'accueil, technique et de comptabilité
- Des parents de l'APEL

Saint Charles Camas : la Tutelle

UN ETABLISSEMENT CATHOLIQUE SOUS LA TUTELLE DES SŒURS SAINT CHARLES DE LYON

Un projet éducatif qui s'appuie sur :

- L'Évangile
- L'œuvre du fondateur Charles Démia
- L'héritage Éducatif des Sœurs Saint Charles



Il représente:

- un cadre pour le travail des équipes
- une garantie pour les élèves et les familles

Les objectifs de la 6^{ème}

- Finaliser et valider le cycle 3 (CM1 + CM2 + 6^{ème}).
- Poursuivre les apprentissages.
- Devenir un collégien.

Le cycle 3 : CM1 + CM2 + 6^{ème}

Plusieurs finalités :

- Finaliser et valider le cycle 3.
- Consolider les apprentissages fondamentaux.
- Faciliter la transition entre l'école primaire et le collège : continuité – adaptation.

Conséquences :

- Création de liens entre les équipes du primaire et du secondaire.
- Amélioration de la cohérence et de la progressivité des compétences à acquérir.

Les apprentissages

| MATIERES | HORAIRE HEBDOMADAIRE | REMARQUES |
|-----------------------------------|--|---|
| FRANCAIS | 4,5 heures | 1h de soutien tous les 15 jours |
| HISTOIRE GEO, EMC | 3 heures | |
| ANGLAIS | 4,5 heures | 4h + 1h de soutien tous les 15 jours |
| ALLEMAND | 4 heures | 3h + 1h de soutien |
| MATHS | 4,5 heures | 1h de soutien tous les 15 jours |
| SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE | 1,5 heure | Salle spécialisée 1h en classe entière / 1h tous les 15 jours en ½ classe |
| TECHNOLOGIE | 1,5 heure | Salle spécialisée / idem SVT |
| SCIENCES PHYSIQUES | 1 heure | Salle spécialisée |
| EDUCATION. MUSICALE | 1 heure | Salle Spécialisée / Atelier musical |
| ARTS PLASTIQUES | 1 heure | Salle Spécialisée |
| EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE | 4 h officiellement 3 h à St Charles | Une semaine d'activités physiques (capitalisation des heures) Association sportive (sur le temps de cantine / mercredi a-midi) |
| ETUDES DIRIGEES | 2 heures | Groupes de besoins |
| HEURES DE VIE DE CLASSE | 1h par quinzaine | Prof. principal |
| HEURE DE PASTORALE | 1 heure | |
| LE CDI | | |

Devenir un collégien

Un bouleversement qui peut être générateur de stress et d'angoisse (partagés avec les familles)

- Un nouvel environnement de travail.
- Passer du statut de grand à celui de petit.
- Une dizaine d'enseignants au lieu d'un seul.
- Plusieurs salles de classe.
- Un nouveau découpage de la journée en 6 ou 7 séances.
- Beaucoup plus de travail à la maison.
- Savoir utiliser son casier.
- Se familiariser avec le service de « vie scolaire ».

Devenir un collégien

Un bouleversement qui peut être générateur de stress et d'angoisse (partagés avec les familles)

- Découvrir un nouveau règlement intérieur.
- Venir à l'école le mercredi matin.
- « Se débrouiller » tout seul plus souvent.
- S'habituer aux notes.
- Trouver sa place dans le collège.
- Construire sa propre organisation de travail.
- Savoir utiliser les ressources pédagogiques et humaines du collège (labo, CDI, salle info, salle de permanence, ...).

La vie scolaire (généralités)

- Connaître et appliquer le règlement intérieur (élèves et parents).
- Rdv médicaux ou orthophonistes : en dehors des cours.
- Trousses d'urgence des PAI.
- Regarder le carnet de correspondance tous les soirs et signer ce qui doit être signé.
- Informer le collège de tout changement (adresse, tel portable, fixe, mail, situation familiale, traumatisme...).
- Ne pas hésiter à demander des explications.
- Aller régulièrement sur le site et sur « école directe ».
- Sécurité : Contrôle strict des entrées et des sorties.

La vie scolaire (entrées/sorties)

- Accueil des élèves à partir de 7h30 jusqu'à 18h maximum
- De 7h30 à 7h45, l'entrée se fait par le petit portillon puis par le portail gris rue du Camas.
- Les élèves sont au collège toute la journée de 7h55 à 12h00 et de 13h45 à 16h50. Seule la vie scolaire peut procéder à un changement; les familles sont averties par un SMS ou mail.
- Sauf exception, les entrées et les sorties se font par le portail collège-lycée, le matin, à partir de 7h45 et dans la journée, cinq minutes avant les cours.
- En cas de retard, entrer par l'accueil.
- Entre deux sonneries, pas de sortie.

La vie scolaire (entrées/sorties)

- Aux entrées et aux sorties, chaque élève doit présenter son carnet de correspondance.
- Les demi-pensionnaires du collège ne quittent l'établissement qu'en fin de journée ou après leur repas (13h00 ou 13h45) s'ils n'ont plus cours.
- En 6^{ème}, si changement exceptionnel d'emploi du temps, c'est l'établissement qui décide et informe les familles par l'intermédiaire d' « école directe ».
- Les élèves peuvent rentrer plus tard ou sortir plus tôt avec l'autorisation exceptionnelle signée par les parents.
- Aucun élève, n'est autorisé à quitter l'établissement entre deux cours.

La vie au collège (conseils)

- Etre sur la « même longueur d'onde » .
- Parlez du collège à vos enfants, mais pas que des notes...
- Soutenez et encouragez votre enfant dans son travail.
- Venez aux réunions.
- N'hésitez pas à contacter la vie scolaire en cas d'inquiétude et redites à vos enfants de ne pas hésiter à se diriger vers un adulte s'ils ont le moindre problème.
- Appuyez vous sur l'APEL, ou mieux, devenez membre actif.

L'APEL

- Partenaire des parents et de l'établissement.
 - Relais entre les parents et de l'établissement.
 - Porteur de projets.
 - Aides financières.
 - ...
-
- Président : M. Le Chartier de Sédouy.
 - Contact : apel.stcharlescamas@laposte.net

Communiquer / S'informer

- Par téléphone 04 95 08 12 40 (accueil, vie scolaire, comptabilité)
- Ligne directe comptabilité : 04 91 18 50 24
- Par mail : contact@stcharles-camas.fr
- Par Ecole Directe (codes remis en début d'année)
- Par le site Web
- Par le carnet de correspondance
- Par courrier au 21 rue du Camas 13005 Marseille

Bienvenue au collège Saint Charles Camas

